



L'Echo

de chez nous



552

CRESENSAC, MARTEL, SOUILLAC, VAYRAC,

RÉDACTION-ADMINISTRATION : Curé de Souillac, 15 rue Louqsor, 46200 SOUILLAC (Lot) – Tél. 05 65 37 80 38

L'ECHO DE CHEZ NOUS, CCPAP 0429 L 85000 / Dépôt légal : 08/2025 / LE JOURNAL PAROISSIAL, Directeur de publication : M.-M. Bourrat / Imprimerie SCOP LAPREL, 14 rue des 3 Maisons, 87000 LIMOGES

Editorial

Ami lecteur de « L'Echo de chez Nous »,

Ce numéro est le 399^e d'une série qui a commencé dans les années 1960 ; j'aimerais d'ailleurs bien retrouver quelques numéros de cette époque... (avis à ceux qui en détiendraient), car cette longue publication est une sorte de condensé de 60 ans de l'histoire de l'Eglise dans notre région.

Le prochain numéro (n° 400) marquera ainsi une date majeure de cette histoire puisque les 36 clochers du Groupement Paroissial Cressensac-Martel-Souillac donneront naissance à la nouvelle paroisse **Saint Benoît du Haut-Quercy**.

Voilà une belle raison de nous réjouir et une belle occasion de manifester le dynamisme de notre communauté.

Malheureusement, ce numéro pourrait aussi être le dernier de notre journal paroissial.

Pourquoi, me direz-vous, alors que, précisément, une nouvelle paroisse voit le jour ?

Tout simplement parce que nous n'avons plus, aujourd'hui, les moyens de continuer à diffuser ce journal. Son prix de revient est de 3 € par numéro. L'abonnement pour une année civile (soit 6 numéros) est fixé à 20 €.

La petite marge de 2 €, ajoutée aux dons de soutien que certains font très généreusement, nous permet de distribuer gratuitement le journal à quelques abonnés attentivement choisis tels que les familles d'enfants inscrits au catéchisme, les jeunes mariés de l'année, les familles de baptisés, etc.

Mais, à la date où j'écris, sur le secteur de notre future paroisse, seuls 158 abonnés ont réglé leur abonnement pour l'année 2025 sur 312 journaux payants distribués.

Cela signifie que la moitié des personnes abonnées à titre payant et ayant reçu le journal n'ont toujours pas payé leur abonnement pour l'année en cours et parfois même celui de l'année précédente.

Si cette situation n'est pas régularisée avant le 1^{er} octobre, le prochain « Echo de chez Nous », qui marquera le début de la nouvelle paroisse, ne pourra donc plus être adressé qu'aux seuls abonnés à jour et la liste des diffusions gratuites devra être fortement revue à la baisse.

Quel dommage ! Alors qu'il suffit d'un petit effort des retardataires pour poursuivre la publication de ce journal qui nous relie tous les uns aux autres, depuis plus de 60 ans !

Car ce journal paroissial en papier, que l'on peut conserver et relire indéfiniment, demeure, en complément des autres moyens d'information (site par exemple), un lien indispensable à la vie de notre communauté, tout en apportant à ceux qui ne sont pas familiers des réseaux et autres messageries, des réflexions que l'on peut prendre le temps de lire et relire...

Les lecteurs de « L'Echo de chez Nous » et la rédaction comptent donc sur la compréhension des retardataires. Et attendent avec espoir leur contribution.

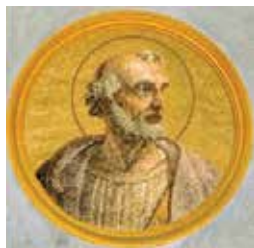
Henry-Jean Fournier,
responsable de « L'Echo de chez Nous ».

SOMMAIRE

1. Editorial.
2. Qui est saint Léon... ?
3. Avec ou sans enfants.
4. Le métier d'enseignant.
5. Pèlerine d'Espérance en 2025...
- 6/7/8/9. Nouvelles du groupement paroissial Martel-Souillac.
- 10-11. Cachez-moi...
Résolutions.
Maman voudrait que je croie en Dieu.
12. Nos joies et nos peines.

Insertion feuillet abonnement.
Insertion feuillets Catéchisme et aumônerie.
Intertion création paroisse St Benoît du Haut-Quercy.

Qui est saint Léon, le premier pape à porter ce nom ?



Comme le chiffre qui suit son nom l'indique, Léon XIV n'est pas le premier à avoir choisi ce nom. Le Pape Léon I^{er}, saint Léon le Grand, fut l'un des plus éminents papes de l'Eglise.

Il a joué un rôle crucial au cours du V^e siècle, une période où l'Eglise était confrontée à des défis théologiques majeurs et à des bouleversements politiques.

Saint Léon, le Grand Pape de l'Eglise au V^e siècle (440-461)

Le Pape Léon I^{er} est né en 391 en Etrurie, et meurt à Rome en 461. Il devient diacre de l'Eglise de Rome en 430, puis est élu pape le 29 septembre 440, à la suite de la mort du pape Sixte III. A l'époque, il bat certains records. Il est élu par le peuple romain en son absence, tant sa réputation et son influence sont déjà grandes. Il était en Gaule occupé à arbitrer un conflit entre les généraux romains Aetius et Albinus, dont la rivalité mettait en péril les restes de l'Empire d'Occident. Il est le premier évêque de Rome à porter le nom de Léon. Il est également le premier successeur de Pierre à être appelé « le Grand ». Il reçoit enfin le titre de docteur de l'Eglise en 1754, par Benoît XIV.

Ordonné pape dans une époque troublée

Léon I^{er} est ordonné pape en 440, dans une époque troublée. Il doit faire face à la lente agonie de l'Empire romain sous les coups des invasions des Francs, des Wisigoths, des Vandales, des Huns et des Burgondes. Saint Léon est également confronté à de nombreuses hérésies, comme celle des monophysites qui acceptaient la divinité du Christ, mais refusaient qu'il soit incarné.

En 452, Léon I^{er} sauve Rome des hordes d'Attila. Mais en 455, il ne parvient pas à empêcher le sac de Rome (le deuxième des trois pillages qu'elle subit) par les Vandales. Malgré le saccage de la ville, Léon I^{er} parvient à ce que la cité ne soit pas incendiée. Les basiliques de Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Jean sont épargnées. Saint Léon est alors reconnu pour son courage et sa grande dévotion à la ville de Rome, c'est sa romanité.

Le concile christologique de Chalcédoine

Léon I^{er} consacre aussi une grande partie de son pontificat à la sauvegarde de la doctrine de l'Eglise catholique. En 449, il envoie une lettre à l'archevêque de Constantinople, appelée **Lettre à Flavien**, dans laquelle il explique et reconnaît que le Christ Jésus est à la fois humain et divin, ce qui rejette l'hérésie d'Eutychès, moine byzantin, qui nie l'essence humaine de Jésus-Christ.

Cette lettre inspire le concile christologique de Chalcédoine – en Turquie actuelle –, auquel saint Léon prend part. Pendant le concile, la *Lettre à Flavien* est lue publiquement aux 350 pères conciliaires présents qui l'accueillent. Et affirment que « *Pierre a parlé par la bouche de Léon, Léon a enseigné selon la piété et la vérité* ».



Le concile de Chalcédoine, par Vassili Sourikov, 1876

Un pontificat marqué par une soif de justice et d'amour

Au cours de ses 21 ans de pontificat, Léon I^{er} lègue à l'histoire une centaine d'homélies et environ 150 lettres dans lesquelles il s'affirme à la fois pasteur et théologien. Il organise de nombreuses œuvres de charité à Rome pour les fidèles victimes de la famine, de la pauvreté ou d'injustices. Saint Léon cherche justement sans cesse la justice, « *pour l'offrir avec amour et clémence* » en suivant les pas du Christ. Il rappelle à chacun que « *sans le Christ, nous ne pouvons rien, mais avec Lui, nous pouvons tout* ».

Léon est également le premier pape dont les sermons nous sont parvenus. Il en reste quatre-vingt-seize, généralement assez courts, qui ont été prêchés au long de l'année liturgique. Dans une langue sobre et dense, simple et majestueuse, ils exposent les mystères du Christ, présents à nouveau dans le mystère de la fête liturgique, exhortent au jeûne et à l'aumône, prêchent le dogme de l'Incarnation tel qu'il sera défini à Chalcédoine (voir sermons de Noël, ci-contre).

Théologie de la Primauté Pontificale

Il a vigoureusement affirmé la suprématie du pape sur l'Eglise universelle, se basant sur l'autorité accordée à saint Pierre par le Christ. Dans ses sermons et ses lettres, **Léon** a souvent souligné le rôle unique du pape en tant que successeur de Pierre et garant de l'unité et de la foi orthodoxe de l'Eglise. Cette théologie de la primauté papale n'était pas seulement une affirmation de pouvoir, mais une conception profondément spirituelle du rôle du pape en tant que serviteur et protecteur du peuple chrétien.

Au reste, il entend garder « la modération épiscopale », la douceur et l'humilité.

Gérard Reynal, prêtre et théologien,
rédacteur « JP » et de « Chez nous » (19).

Source : Un article rédigé par EG - RCF, 15 mai 2025,
complété par d'autres documents sur le Web.

Extraits des sermons de saint Léon le Grand

- « Reconnais, ô chrétien, ta dignité. Tu participes à la nature divine, ne retourne donc pas à ton ancienne souillure par une manière de vivre indigne de ta race... Tu as été transféré dans le royaume de lumière qui est celui de Dieu » (Sermon pour Noël).
- « Le Christ aime l'enfance par laquelle il a débuté, en son âme comme en son corps, modèle de douceur. C'est vers elle qu'il ramène les adultes, c'est vers elle qu'il ramène les vieillards. Ce n'est pas aux amusements de l'enfance ni à ses tâtonnements maladroits que nous devons retourner. Il faut lui demander le rapide apaisement des colères, le prompt retour au calme, l'indifférence aux honneurs, l'amour de l'union mutuelle (Sermon pour l'Epiphanie).

Avec ou sans enfants ?

Loin du sujet épineux des couples qui ne souhaitent pas d'enfants que je laisse volontiers à des spécialistes avisés, il sera ici question d'une mode ou d'un phénomène qui arrive peu à peu en France : le « no kids ». Traduit en notre belle langue de Molière, il signifie « sans enfants » ou encore « enfants interdits » ou peut-être même « Allez voir ailleurs avec vos mouflets ! ».

Nous vivons une époque formidable qui n'est pas à un paradoxe près !

Désormais, de nombreux sites de villégiature, des hôtels, des clubs vacances voire des restaurants opposent un veto aux familles qui aimeraient passer du temps dans leur enceinte. Les enfants ne sont plus les bienvenus dans ces lieux parce qu'un môme, c'est un être parfois bruyant, plein d'énergie, qui court, qui bouge, qui parle fort et même qui crie ! Bref, un gamin trouble le repos d'adultes qui préfèrent leur propre compagnie.

Cela interroge sur notre société qui se replie sur elle-même en ne laissant pas la place aux plus jeunes, cela entraînera si ce phénomène prend de l'ampleur à une séparation radicale : les jeunes d'un côté plein de vie, tapageurs et dérangeants et les plus vieux soucieux de leur confort, de leur sérénité. Verra-t-on bientôt des affichettes sur les vitrines avec un sens interdit barrant une silhouette enfantine au même titre que les animaux de compagnie proscrits de certains lieux ?

Nous vivons une époque formidable qui n'est pas à un paradoxe près : nous nous plaignons de baisse de la natalité, mais que fait-on pour accueillir ces nouveaux arrivants ? Comment fait-on pour aider les parents à trouver un mode de garde lorsqu'il faut reprendre le travail ?

Quelle place pour le vivre ensemble ?

Un enfant n'est pas une plante verte, quoi que si on lui met un petit écran entre les mains dès son plus jeune âge pour qu'il se tienne tranquille dans les files d'attente, pour qu'il soit bien sage et silencieux, cela finira par advenir !

En lui apprenant les bons usages pour vivre en société, c'est-à-dire en l'éduquant, un petit a toute sa place dans les lieux publics, les lieux de loisirs. C'est une question de vivre ensemble et de faire société. Le gouvernement pense mettre en place des affichages pour les commerces qui accepteront les familles, c'est la démonstration que la vague anti-enfant prend de l'ampleur, c'est un peu préoccupant.

Lorsque je travaille dans ma petite bibliothèque d'école, je laisse, lorsque le temps le permet, la porte ouverte car j'aime entendre les rires, les jeux sur la cour de récréation. Parfois c'est très sonore, mais c'est la vie !

Soyons accueillants, nous avons tous été des petits enfants nous-mêmes, mais nous l'oublions volontiers.

Madeleine Varaigne, Equipe de rédaction du « JP », animatrice en pastorale, chroniqueuse RCF.



Le métier d'enseignant

En ces temps de rentrée, on pense souvent aux élèves et la presse ne se prive pas de nous montrer les joies ou les peines des premiers pas dans les cours d'école et l'inquiétude des parents. On montre moins les enseignants, professeurs des écoles, de collèges et de lycées qui eux aussi font leur rentrée.

On se plaint depuis près de quinze ans de ne plus trouver d'enseignants alors que la pénurie est de plus en plus grande, dans les établissements publics comme dans les établissements catholiques sous contrat d'association avec l'Etat.

Un métier ou une vocation ?

On a invoqué un grand nombre de raisons pour expliquer ce manque de « vocations ». Mais est-ce bien une vocation ? La perte d'attractivité du métier a été liée aux salaires modestes au regard du nombre d'années d'études, l'éloignement des enseignants de leur région d'origine par des mutations lointaines, la difficulté de la tâche face à des élèves de moins en moins réceptifs et de plus en plus indisciplinés, voire violents... Toutes ces explications jouent un rôle bien sûr mais on a négligé par-dessus tout, la question de la formation des enseignants. Or, pour des raisons qui relèvent plus de l'idéologie que de la raison objective, on ne s'est pas posé la question de la définition même du métier, de sa fiche métier, en quelque sorte. Et on a plus débattu sous forme d'invectives qu'avec l'ambition élevée de former des enseignants pour les enfants de la Nation.

Un de mes collègues donnait une définition percutante du métier d'enseignant qui n'était pas du goût de tous les enseignants qui n'y avaient pas suffisamment réfléchi. Il disait : *« L'enseignant est un ingénieur de la transmission du savoir et notre travail de formation consiste à faire des étudiants des femmes et des hommes capables d'accomplir cette tâche, comme un ingénieur fort de ses savoirs théoriques est en mesure de résoudre des problèmes techniques de production face à des conditions en permanente évolution et des demandes complexes. »* Il faut comprendre que le futur enseignant doit maîtriser trois domaines pour assumer la tâche qui va lui être confiée : Savoirs, savoir-faire, savoir être.

Des savoirs maîtrisés, mais aussi un savoir-faire

On a privilégié les savoirs et on a raison car la maîtrise des savoirs dans telle ou telle discipline est incontournable. On ne peut pas se contenter d'à-peu-près, quel que soit le niveau d'enseignement. Mais on a eu tort de placer cette connaissance des savoirs comme unique. A tel point que le niveau Bac + 5 est réclamé pour passer les concours d'enseignement. Nous avons tous l'expérience, hélas, de professeurs très forts dans leur matière, érudits, voire chercheurs, mais parfaitement inopérants dans la transmission de leurs savoirs. C'est là qu'intervient la qualité du savoir-faire, celle qui permet à l'enseignant d'adapter son discours à l'âge des élèves, ainsi qu'au niveau des élèves, mais aussi au contexte



Photo : Wikipédia

social et culturel dans lequel se trouve son établissement, en adaptant constamment sa pédagogie.

Savoir être et construction intellectuelle et sociale des jeunes ?

Enfin, nous le savons, notre société s'est transformée considérablement. Les élèves et leurs parents ont un rapport à l'école souvent déroutant qui nécessite un savoir être exemplaire de l'enseignant dont l'objectif est d'assurer la construction intellectuelle et sociale des jeunes qui lui sont confiés. Ceux qui contestent le fait que l'école est un lieu d'éducation et ne devrait être qu'un lieu d'instruction se trompent. Ils doivent réfléchir au sens profond du mot élève qui allie à la fois, l'élévation des connaissances, mais aussi l'élévation de la conscience de l'individu en société.

Alors me direz-vous, c'est « mission impossible ! » Je pense plutôt que c'est « mission difficile ! » Mais quel métier touchant à l'humain est un métier facile ?

On ne résoudra pas la crise du recrutement des enseignants en cachant les réalités et les exigences du métier et, on n'y parviendra qu'en bâtissant une formation à la hauteur de la tâche « des ingénieurs de la transmission des savoirs ».

Paul Busuttil rédacteur « JP », maître de conférences honoraire.*

* L'auteur a été directeur de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Auvergne de 2005 à 2010.

Pèlerine d'Espérance en 2025 : un beau message

Le sanctuaire de Rocamadour avec la spiritualité qui s'en dégage est le théâtre de nombreux pèlerinages au fil des mois.



Pour la cinquième année consécutive, des femmes ont fait le pari de se retrouver. Elles représentent tous les âges de la vie. Elles sont étudiantes, professionnelles, mariées, célibataires, grands-mères... Elles viennent de la Corrèze, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Lot et de bien plus loin comme le Nicaragua.

L'espace d'une journée, ces cinquante femmes ont laissé leur quotidien derrière elles et se sont mises en route, enfilant la tenue ô combien jubilaire de **Pèlerine d'Espérance** avec dans le cœur : « **L'Espérance ne déçoit pas** » (Rm 5,5).

La bannière à l'effigie du pelé des femmes les attend devant la chapelle de l'Hospitalet où le père Xavier Larribe de Lacapelle-Marival célèbre la messe. Les pèlerines musiciennes venues avec leurs instruments accompagnent la liturgie, les chants apportent cette grâce indicible qui est déjà un message d'Espérance.

Sous un soleil radieux le groupe s'ébranle mettant le cap plein Ouest : l'occasion est belle pour faire connaissance, se retrouver, rire et sourire.

Mais un pelé, ce sont aussi des temps de réflexion que Sœur Marie Raphaël de la communauté Marie Mère de l'Eglise de Moissac (47) accompagne. Le chapelet que chacune tient précieusement dans sa main, permet d'égrener les Mystères Joyeux.

Assises dans les prés, au bord d'un chemin, au pied d'une croix, Sœur Marie Raphaël aide à distinguer les vertus théologiques, les vertus cardinales et nourrit la réflexion autour de ce mot Espérance, ce qu'il recouvre et comment il peut apaiser les souffrances personnelles. Les heures s'écoulent : elles marchent, elles mettent leur esprit, leur cœur, leur âme en ordre si tant est que l'on puisse y arriver... Et les voilà confrontées à des interrogations : « *L'Espérance n'est pas une fuite, la souffrance fait partie de la vie et constitue un moyen pour y arriver* » « *L'Espérance est un chemin, chaque pas une progression* », « *nous sommes des jardinières de l'Espérance* ».

Chemin faisant, elles longent la rivière l'Alzou où seul un filet d'eau fragile coule, avant de retrouver les marches de Rocamadour qui conduisent à la chapelle de la Vierge pour la célébration de Vêpres.

S'ensuit un temps d'adoration dans la crypte. Les pères Larribe et Florent Millet, recteur du sanctuaire, proposent un temps de confession où le pardon prend toute sa dimension spirituelle.

Il est 22 h : le sanctuaire est silencieux, l'économie de l'éclairage permet de le découvrir autrement.

Après de joyeuses embrassades, chacune reprend sa route avec dans les mains le carnet remis le matin et qui ne les a pas quittés. Sur une des pages au titre évocateur « **Kit de survie spirituel et biblique** », il y a plusieurs extraits bibliques dont celui-ci :

« Mon abri et mon bouclier, c'est toi ! J'espère en ta parole » Ps,119,114.

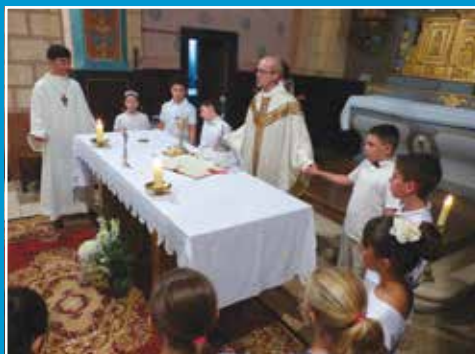
Rendez-vous en 2026, assurément !

Catherine Lacaille, rédactrice JP.

CRESSENSAC

22 juin 2025 : Premières Communions

(Alice, Constance, Loïc, Maxence, Maxime, Romain et Laetitia)



La Première Communion à l'âge de raison

Au début du XX^e siècle, le Pape saint Pie X a prescrit de donner la Première Communion aux enfants dès l'âge de raison, c'est-à-dire vers 7 ans.

Il rétablissait ainsi un usage ancien de l'Eglise, déjà préconisé par le Concile de Latran en 1215. Il disait donc que l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion débute dès l'âge où l'enfant commence suffisamment raisonner pour pouvoir « concevoir de la dévotion pour ce sacrement ».

La Communion Solennelle

La Première Communion, appelée parfois Communion Privée, étant ainsi avancée vers l'âge de 7 ans, certains pays, spécialement la France, ont maintenu l'usage de célébrer une cérémonie festive vers 12 ans.

C'était la Communion Solennelle, où les filles étaient habillées en robe de dentelle et les garçons en costume sombre avec un ruban noué sur le bras. Placée à la fin du catéchisme, cette célébration marquait la fin de l'enfance et donnait lieu à une grande participation des familles.

Coup d'œil dans le rétro : la Profession de Foi dans les années 1980



8 juin 2025 - Professions de Foi

(Jeanne, Jade, Théo, Hugo et Anna)



La Profession de Foi

Puis, dans les années 1960, à cette étape de la vie chrétienne, s'est progressivement substituée la « Profession de Foi », centrée non plus sur l'Eucharistie, mais sur le **renouvellement des promesses de baptême**.

Vers 12 ans, à l'aide de sa formation catéchétique, l'enfant est supposé apte à bien comprendre le sens de l'engagement baptismal pris en son nom par son parrain et sa marraine. Il lui est donc proposé de le reprendre à son compte en répondant publiquement « je crois » aux questions essentielles de la foi chrétienne.

La Profession de Foi, parfois appelée Fête de la Foi, reprend quelques-uns des signes du baptême. Les enfants portent une aube, comme le vêtement blanc du baptême, signe de pureté. Le prêtre leur confie une croix et un cierge allumé au cierge pascal. Il leur rappelle que le baptême les a incorporés au Christ, à sa mort sur la croix et à sa résurrection dans la lumière.

15 juin 2025 – Confirmations

(Timéo, Ludivine, Cassandre, Maëlys, Emilie et Dominique)



La Confirmation

Comme le Baptême, la Confirmation imprime dans le chrétien une marque indélébile (c'est ce que l'on appelle le « caractère »).

Ce sacrement ne peut donc être reçu qu'une seule fois. Dans l'Eglise catholique, on le reçoit après l'âge de raison. C'est l'évêque qui, de manière ordinaire, célèbre ce sacrement : il manifeste ainsi le lien avec le don de l'Esprit aux Apôtres au jour de la Pentecôte et la place des confirmés dans la communion de toute l'Eglise. C'est lui qui réalise l'imposition des mains.

C'est avec une huile parfumée, le Saint Chrême, que l'évêque marque le front de chaque confirmand. Comme cette huile répand une bonne odeur, chacun est appelé, par l'élan et la joie de sa vie, à répandre la bonne odeur du Christ, à être un témoin authentique du Ressuscité, afin que le corps du Christ s'édifie dans la foi au Dieu, Père, Fils et Esprit, et l'amour des hommes et du monde. Le confirmé porte alors joyeusement la responsabilité de faire connaître aux hommes et au monde l'amour dont ils sont aimés.

« Sois marqué de l'Esprit Saint, le don de Dieu »

La préparation à la Confirmation doit viser à conduire le chrétien vers une union plus intime au Christ, vers une familiarité plus vive avec l'Esprit Saint, son action, ses dons et ses appels, afin de pouvoir mieux assumer les responsabilités de la vie chrétienne.

C'est toujours une grande joie pour les catéchistes et les animateurs en aumônerie d'accompagner les enfants et les jeunes tout au long de l'année sur leur chemin de foi. La célébration des Communions, Professions de Foi et Confirmations est un vrai temps fort qui marque une étape dans leur vie chrétienne en présence de leur famille et de toute la communauté. Nous sommes très heureux de vivre ces moments de Communion et de partage avec eux.

Un merci tout spécial à toutes les personnes qui ont contribué à la préparation et à l'animation des cérémonies dans les différentes églises.

L'équipe des catéchistes
et aumônerie.

Le cheminement de la nouvelle paroisse

Le 21 septembre prochain, le groupement paroissial Cressensac-Martel-Souillac, institué en décembre 2023 lors d'une cérémonie en l'église de Martel, donnera naissance, sans changer de contour ni de contenu, à une nouvelle paroisse.

Quel a été le cheminement de ce processus ?



Tout a commencé par une décision de Mgr Camiade, évêque de Cahors.

La décision de l'évêque fut annoncée, ici-même, dans les pages de « L'Echo de chez Nous » (n° 388 d'octobre 2023), par le Père Bertrand qui signait un éditorial intitulé : « Vous saviez que cela devait arriver... », reprenant les termes de Mgr Camiade contraint de prendre les mesures impliquées par le départ du Père Jean-Robert Minkoko, alors curé de Martel et non remplacé.

C'est ainsi que, quelques semaines plus tard, le dimanche 3 décembre, Mgr Camiade est venu installer officiellement le nouveau groupement paroissial. Celui-ci rassemblait donc la paroisse Sainte-Marie de Souillac et l'ensemble constitué par un premier regroupement qui avait concerné les paroisses de Cressensac et de Martel.

Pendant dix-huit mois de gestation, le nouveau groupement, auquel l'évêque avait fixé l'objectif de devenir une nouvelle paroisse, prit l'habitude de travailler ensemble, malgré les distances séparant les clochers, harmonisant ses procédures administratives (une seule comptabilité par exemple), apprenant peu à peu à « vivre ensemble ».

Régulièrement, des messes de groupement réunirent les fidèles dans la prière, leur permettant de découvrir peu à peu les habitudes des uns et des autres, ce qui ne fut pas toujours simple.

Un élan supplémentaire à cette démarche fut donné le 29 décembre 2024, lors de la messe d'ouverture de l'année jubilaire, au cours de laquelle Mgr Camiade remit à la représentante du groupement la bannière « Martel-Souillac » qui concrétisait ces efforts d'union et l'espérance de la nouvelle paroisse au niveau diocésain.

Et c'est ainsi que, le 11 janvier 2025, lors d'un Grand Conseil rassemblant les trois principales instances de concertation du groupement, la décision fut prise d'adopter une démarche progressive visant à la création de cette nouvelle paroisse.

Les différentes étapes de cette démarche furent alors les suivantes :

Le 15 janvier, une information sur la démarche fut insérée dans « L'Echo de chez Nous », n° 396 (publié le 15 février) avec un bulletin permettant aux paroissiens de proposer un nom pour la nouvelle paroisse.

A l'échéance fixée, le 15 mars, 44 propositions avaient été recueillies et leur classement permit de distinguer 4 noms possibles qui furent ensuite soumis au vote des paroissiens participant à l'Assemblée Générale du 29 mars.

Arrivé en tête, le nom de Notre-Dame du Haut-Quercy, talonnée par Saint Benoît, fut donc proposée à l'évêque. Heureux de constater que, comme d'habitude, la Vierge emportait les suffrages, Mgr Camiade proposa au Père Bertrand de suggérer que l'on opte plutôt pour Saint Benoît, car il y avait déjà beaucoup de paroisses dédiées à Notre Dame dans le Lot.

Cette suggestion ayant été, malgré quelques réticences, acceptée par les paroissiens à l'occasion d'un nouveau vote organisé par l'EAP le 15 juin, le nom de Saint Benoît du Haut-Quercy fut donc retenu par le Conseil presbytéral du diocèse de Cahors.

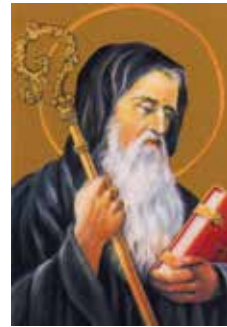
Le décret de création de cette nouvelle paroisse sera promulgué le 21 septembre 2025.

Dès lors, saint Benoît, saint patron de l'Europe, veillera sur nous...



Durant trois jours, au mois d'août, cette belle équipe de dix routiers du clan Saint-Denis de Monfort-l'Amaury s'est mise au service de la paroisse pour déménager le presbytère de Souillac, avant de s'évader sur la Dordogne à bord d'un radeau construit de leurs mains. Merci à eux et à saint Denis !

La rentrée dans la paroisse Saint Benoît du Haut-Quercy



La « Rentrée », calquée sur le calendrier de l'année scolaire, est traditionnellement une période de recommencement, mais aussi de renouveau.

Le recommencement, ce sont les activités habituelles (catéchisme, groupes de prière, chapelet itinérant, adoration eucharistique, Secours Catholique, visites aux EHPAD, etc. qui vont donc reprendre leur rythme, tandis que ceux qui n'ont pas cessé de travailler durant la période estivale vont avoir la joie de retrouver amis, copains, voisins et compagnons de travail, rentrant de vacances.

Le renouveau, pour tous les chrétiens du Haut-Quercy, c'est la création d'une nouvelle paroisse, regroupant les 36 clochers de notre région et prenant la place du groupement paroissial Cressensac – Martel – Souillac.

Cette naissance sera marquée par **une cérémonie particulière qui sera organisée à Souillac, le dimanche 21 septembre 2025 et sera présidée par Mgr Laurent Camiade**, notre Evêque, qui viendra promulguer le décret de création de la nouvelle paroisse en nous confiant à la garde de saint Benoît ; un personnage illustre, dont nous découvrirons peu à peu la vie et le rôle important qu'il a joué dans l'évolution de notre société, depuis près de quinze siècles.

A cet effet, un cycle de conférences sera organisé pour permettre à chacun de découvrir qui il était, à quelle époque il a vécu, ce qu'il a fait et ce qui demeure de son œuvre 1.500 ans après sa mort.

A titre d'information, le programme prévisionnel de ces conférences (qui ne s'adressent pas aux seuls fidèles, mais à toutes les personnes intéressées) comportera les sujets suivants :

- La vie de saint Benoît, par la mère abbesse de l'abbaye cistercienne (sous la règle de st Benoît) d'Echourgnac (28 août à Souillac).
- Ce que la France et l'Occident doivent à l'Eglise et à l'ordre des bénédictins ou des cisterciens.
- L'histoire de la religion catholique en Haut-Quercy.
- La règle bénédictine et le management d'entreprise.

Mais, en attendant de découvrir ainsi la vie de notre saint patron, la date majeure à retenir, qui doit mobiliser tous les fidèles de cette nouvelle paroisse, c'est le

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Toute l'équipe organisatrice espère que les paroissiens se sentiront concernés et retiendront cette date pour être présents ce jour-là et faire ainsi la démonstration de la vitalité de notre paroisse.

Livré avec ce journal, vous trouverez le programme détaillé de cette journée, qui doit être un grand moment de joie fraternelle et de rassemblement autour de notre Evêque et de nos prêtres.

Pour cela, il faut penser dès maintenant à s'organiser, par exemple en proposant aux personnes isolées un covoiturage ou encore en invitant les plus jeunes à répondre à l'appel qui leur a été fait pour porter les pancartes des 36 clochers, avec les personnes responsables de ces clochers, qui devraient être normalement tous représentés.

Une ère nouvelle va commencer dans l'histoire de notre église locale ; ne laissez pas passer cette occasion et venez tous à Souillac le 21 septembre pour remplir l'abbatiale de vos prières et de vos chants.

Saint Benoît vous attend et s'en réjouit déjà...!

Marcher ensemble sous le regard du Christ

Un groupe de prière, animé par Florence Gibrat avec l'accompagnement du Père Bernardin, se réunit une fois par mois à Souillac. Un temps de prière, avec le ressenti de chacun par rapport à un texte biblique et un temps de partage, à partir d'une thématique en lien avec ce texte.



Renseignements : tél. 06 27 65 29 81.

« Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux » (Mathieu 18-20)

Le caté

Apprendre à connaître Jésus pour devenir son ami (Eveil à la Foi pour les 4 à 6 ans), découvrir la Bible et la vie de Jésus pour pouvoir faire sa Première Communion et apprendre à prier et à suivre la messe (catéchisme pour les 7 à 11 ans), débattre avec les copains et échanger sur la foi chrétienne et tous les sujets de la vie (aumônerie à partir de l'entrée en classe de 6^e).



Communiqué de la rédaction

Des abonnés à « L'Echo de chez Nous » se sont peut-être étonnés de ne pas avoir reçu leur journal au cours des derniers mois.

Plusieurs exemplaires nous ont en effet été retournés par La Poste pour « adresse incomplète ». Il semble que cela soit dû aux nouvelles règles d'adressage qui ont été mises en œuvre dans les communes, avec les noms de rue et la numérotation des boîtes à lettres. Les noms de lieu-dit sont considérés comme incomplets.

Il est donc demandé à nos lecteurs de veiller à bien remplir leur adresse lors des prochains bulletins d'abonnement, au besoin en demandant à leur mairie leur adresse exacte. Nous vous en remercions d'avance, dans l'intérêt de tous, car ces retours ont un coût bien inutile.

Abonnement

Le prix de l'abonnement est fixé à 20 € pour les six numéros publiés au cours d'une année civile.

Merci de penser à vous mettre en règle en adressant un chèque libellé à l'ordre de :

Secteur pastoral de Souillac, si vous dépendez d'un clocher situé dans le groupement Cressensac-Martel-Souillac (à adresser à « L'Echo de chez Nous », 15, rue Louqsor 46 200 Souillac).

Secteur pastoral de Vayrac, si vous appartenez au groupement de Vayrac (à adresser à Paroisse de Vayrac, 44, place de la République 46110 Vayrac).

Cachez-moi...

Avec la mort du Pape François et l'élection du Pape Léon XIV, nous avons eu le regard tourné vers le Vatican. En particulier vers la Chapelle Sixtine, connue pour ses magnifiques fresques ornant murs et plafond, certaines étant l'œuvre de Michel-Ange. Les cardinaux du Conclave ont pu admirer le « Jugement Dernier », le méditer et peut-être y trouver l'inspiration. Sans doute connaissaient-ils l'histoire mouvementée de cette œuvre.

Historique

Fruit de la restauration de l'ancienne « Capella Magna » voulue par le Pape Sixte IV, entre 1475 et 1481, la Chapelle Sixtine était dédiée à l'Assomption de la Vierge Marie. Les plus grands artistes de l'époque ont participé à la décoration des murs et du plafond. En 1533, à la suite d'un incendie ayant endommagé la fresque du Pérugin située derrière l'autel, le Pape Clément VII de Médicis commande à Michel Ange une fresque sur le thème du Jugement Dernier pour la remplacer. Michel Ange est alors au sommet de sa gloire ; il a soixante ans et décide de réaliser une œuvre d'envergure. Pas loin de six ans de travail pour l'artiste et ses élèves sont nécessaires pour peindre près de quatre cents personnages, avec le Christ au centre de ce tableau. L'œuvre est considérée comme un des plus grands chefs-d'œuvre de l'art occidental. Ce Jugement Dernier est inauguré en 1541 par le Pape Paul III qui est subjugué par tant de beauté. Mais tout le monde n'est pas de cet avis. S'il y a beaucoup d'éloges, les critiques vont bon train. Pourquoi ? Le Christ, les hommes et les anges sont représentés entièrement nus. Deux cents mètres carrés de musculatures, de fesses rebondies, de sexes en liberté choquent le Cardinal Carafa et d'autres, qui n'y voient qu'immoralité et obscénités qui n'ont pas leur place dans un lieu sacré. D'où une grande dispute entre l'artiste et le cardinal.

Imaginez ! La fresque se trouvant juste derrière l'autel, impossible de dire la messe sans que le regard ne se pose sur un corps musclé doté d'une belle « académie ». Fallait-il détourner les yeux ? Fallait-il admirer la beauté de la Création divine ? Dilemme.

Opération reculottage

Le maître de cérémonie de Paul III, Biagio de Cesena, est aussi très choqué par cet ensemble de corps nus. Il aurait déclaré qu'il « était inconvenant d'avoir fait dans un lieu si noble tant de figures nues qui montrent même leurs parties honteuses. Ce n'était pas un ouvrage pour la chapelle du Pape, mais pour des bains publics ». Le cardinal Carafa organisa une première censure appelée « campagne des feuilles de vigne ». C'est un élève de Michel-Ange qui fut chargé de l'opération. Il commença par le haut de la fresque, avec un échafaudage. La mort du Pape, ses funérailles et le conclave qui suivit obligea le démontage de cet échafaudage avant la fin du travail.

En 1564, sous le pontificat de Paul IV, le Concile de Trente décide de faire recouvrir tous les sexes que l'on pouvait voir sur la fresque avec des « culottes ». L'artiste, un élève de Michel-Ange, recevra le surnom de « Il Bragghettone », le culottier. En tout une quarantaine de personnages seront « relookés ».



Photos fournies par l'auteur

Opération déculottage



De 1980 à 1994, une complète restauration des fresques de la Sixtine est entreprise. On redécouvre les couleurs initiales, et surtout celles du « *Jugement Dernier* » noircies par les cierges de l'autel. On s'extasie sur le résultat. Et revient le débat : reculotte-t-on ou déculotte-t-on ? Est-ce que l'on continue à voiler ce que l'on ne doit pas voir ou bien revient-on à l'œuvre initiale de Michel-Ange ? On décide de supprimer les voiles pudiques sauf ceux des personnages principaux. Pour couper court à une nouvelle polémique, Jean-Paul II décréta que « *Le Jugement est le sanctuaire de la théologie du corps humain* ».

Mais certains nus garderont leur culotte. Les sexes cachés d'une dizaine de personnages avaient été retouchés, les détails martelés et repeints et perdus à jamais.

Ces habillages pudiques avaient commencé du vivant de Michel-Ange, ce qui l'avait beaucoup contrarié. Rancunier il avait donné au personnage de Minos, Juge des enfers, le visage de Cesena, en lui accolant des oreilles d'âne, signe d'humiliation, et en cachant ses parties génitales avec un serpent enroulé. Cesena se plaignit au Pape qui lui répondit que sa juridiction ne s'étendait pas à l'enfer. Michel-Ange eut sa vengeance, le portrait est resté.

Nicole Fournier, guide bénévole abbatale de Souillac. Rédacteur « JP ».

Résolutions

Quand vient la rentrée de septembre, vient le temps des résolutions.

Les médias nous rappellent que la rentrée scolaire est aussi la rentrée de toute la société si bien que chaque citoyen semble vouloir utiliser ce moment pour arrêter des décisions pour le reste de l'année.

Enfants, nous avons souvent été confrontés aux recommandations parentales qui nous rappelaient que l'année scolaire nouvelle étant forcément « plus importante » que la précédente, nous devons prendre des résolutions de lecture, d'apprentissage de nos leçons, d'attention en classe, de travail régulier... Bref, tout un programme que nous avons repris en le distillant à notre tour à nos propres enfants. Que reste-t-il de ces bonnes résolutions une fois les odeurs enivrantes de la rentrée scolaire évaporées ? Pas grand-chose peut-être, mais il y a en quelque sorte le rattrapage de la nouvelle année. Et dès le mois de janvier, parents et enseignants dispensent à nouveau leurs conseils pour arrêter les meilleures résolutions.

Il est intéressant de constater que dans la vie professionnelle, comme dans la vie politique, les discours de rentrée abondent en bonnes résolutions sur le respect, la paix sociale, le progrès, pour une vie sociale apaisée. Mais comme pour la plupart des résolutions scolaires, on comprend vite qu'elles ne sont ni tenues ni suivies d'effets.

Alors que pouvons-nous en penser ? Il semble bien que ce temps privilégié pour les prises de résolutions soit nécessaire à notre société car il crée un temps d'arrêt utile à toute réflexion avant le démarrage de la vie scolaire, professionnelle, politique, sociale. Jusque dans nos paroisses le temps de la rentrée est aussi le temps des engagements et des résolutions. Respecter le mieux possible nos engagements vis-à-vis de la communauté est un impératif, respecter nos résolutions de bienveillance et d'attention est souvent plus difficile au quotidien.

Nous savons pertinemment que nos résolutions maintes fois affirmées ne seront qu'imparfaitement tenues, mais les avoir exprimées, nous aura servi à faire le point dans le déroulement de nos vies.

Paul Busuttill, rédacteur JP, Maître de conférences honoraire.

Maman voudrait que je croie en Dieu



Guillaume, 15 ans, élève de seconde, sur l'insistance de sa mère, finit par accepter de participer à une retraite de Confirmation.

Là, il commence par ressasser sa tristesse et sa colère. Tout se bouscule en lui : sa mère, Dieu s'il existe, son meilleur ami, ses camarades de retraite, son père... Et surtout la contrainte exercée par les adultes. Il veut décider lui-même et n'entend pas capituler.

Comme l'a demandé l'aumônier, il joue le jeu, mais sans zèle. La retraite se déroule, Guillaume s'apaise, il approche son intériorité.

Ce livre s'adresse en priorité aux adolescents, mais les adultes l'apprécieront aussi, tout spécialement ceux qui sont engagés dans la transmission de la foi et les autres.

L'auteur, Frère Adrien Candiard, membre de l'Institut dominicain d'études orientales, vit au couvent du Caire. Il est aussi en charge de la paroisse francophone de Maadi où, depuis plus de dix ans, il accompagne les jeunes dans leur découverte de la foi. Connu pour ses essais spirituels, il signe ici son premier roman.

Marianne Canal.

Maman voudrait que je croie en Dieu, Adrien Candiard, Editions du Cerf - Mars 2025, 142 pages - En vente en librairie - 14 €.

Nos joies et nos peines

Baptêmes

- Le 1^{er} juin, à Souillac : Charlie Alouane.
 Le 8 juin, à Souillac : Maëlysa et Neylie Fernandes.
 Le 14 juin, à Souillac : Marceau Bordes.
 Le 14 juin, à Cuzance : Nolhan Gendre.
 Le 15 juin, à Souillac : Leandro Lozada Ramirez.
 Le 21 juin, à Souillac : Léa Thamie.
 Le 22 juin, à Souillac : Ethan Trains Trepie.
 Le 28 juin, à Gluges : Edith Chiron.
 Le 5 juillet, à Souillac : Lya Ritz.
 Le 5 juillet, à Cuzance : Suzanne Borostordoy Uthurald.
 Le 12 juillet, à Lachapelle Auzac : Léonie Delomel.
 Le 13 juillet, à Souillac : Antoine Cornu.
 Le 20 juillet, à Souillac : Iris Halphen.
 Le 2 août, à Montvalent : Charly et Maxime Peret.
 Le 2 août, à Cressensac : Charlotte Myon.
 Le 9 août, à Mayrac : Lisandro Laquière.
 Le 10 août, à Baladou : Justin Mavit.
 Le 10 août, à Souillac : Elsa Thobois.
 Le 16 août, à Cazillac : Iris Champion.
 Le 17 août, à Baladou : Rose Thomas Chanet.

Mariages

- Le 7 juin, à Lachapelle-Auzac :
 Romuald Buge et Coraline Marcenac.
 Le 21 juin, à Lacave : David Rougie et Yrina Kovtun.
 Le 21 juin, à Cazillac : Jacky Sylvain et Christelle Crepin.
 Le 21 juin, à Baladou :
 Michaël Louradour et Léa Cavarroc.
 Le 12 juillet, à Lachapelle-Auzac :
 Wilfried Delomel et Laurene Korchia.
 Le 13 juillet, à Gignac : Emeric Delmas et Cécilia Mas.
 Le 23 août, à Souillac : Manuel Bouyges et Flavie Kint.

Sépultures

- Cazillac** : Ghislaine Verlhac (88 ans), le 4 juin.
 Jean-Pierre Laqueyrie (69 ans), le 8 août.
Cuzance : Jacqueline Pelet (91 ans), le 4 juillet.
Gignac : Paul Gorse (61 ans), le 5 juin.
Mayrac : Marie-Jeanne Delmas (90 ans), le 4 juillet.
Montvalent : Catherine Fraissie (50 ans), le 17 juillet.
Murel : Mireille Charazac (92 ans), le 11 juillet.
Pinsac : Jacques Buissonnie (76 ans), le 7 juillet.
Souillac : Christian Vergne (74 ans), le 11 juin.
 Christiane Péchabrier (84 ans), le 12 juin.
 Marguerite Steiner (96 ans), le 1^{er} juillet.
 Jeanne Chambon (88 ans), le 8 juillet.
 Gilberte Lasborde (90 ans), le 21 juillet.
 Jeanne Francy (97 ans), le 22 juillet.
 Gilberte Lasborde Dalbavy (96 ans), le 22 juillet.

**Une activité dans
votre clocher ?**

Vite, adressez une photo
à gt.com46@orange.fr

ARBIJOR

Achats de bijoux, débris d'or dentaire,
billets et monnaies anciens, montres,
objets d'art, petit matériel informatique,
objets divers. Expertise gratuite

1 bis rue Emile Faure
24200 Sarlat - 05 47 96 02 58
contact@arbijor-sarlat.fr

**AMBULANCES
ANDRES**
S.A.R.L.

Tél.
05 53 29 72 35
06 80 85 80 85

U.S.L
TAXI

24370 PEYRILLAC

Pompes Funèbres

Michel BARON Thanatopracteur

24 h/24

Convoi - Transport de corps avant et après mise en bière

Caveaux et monuments funéraires

Contrats obsèques - Prévoyance

Articles funéraires
Fleurs naturelles

FUNÉRARUM

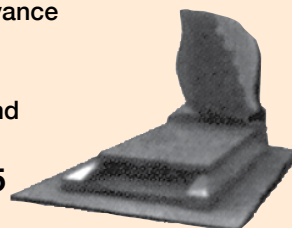


Rond-Point de Bramefond

46200 SOUILLAC

Tél. 05 65 27 11 75

www.pf-baron.fr



POMPES FUNÈBRES PÉLAPRAT



Funérarium, contacts obsèques,
transport de corps,
avant et après mise en bière,
articles funéraires et fleurs naturelles.

Le Pourtanel - 46600 MARTEL
06 83 86 59 00 - 06 17 77 53 49
sas-le-passage@orange.fr



**Don des
3 pharmacies**

Fleur & Sens
Artisan Fleuriste



SOUILLAC - 05 65 32 65 16

MARTEL - 05 65 37 46 58

fleuretsens.souillac@gmail.com



*Merci à nos
annonceurs !*